



Ghana
Gestion Intégrée des Ressources en Eau

Bassin transfrontalier de la Volta Blanche

Projet de coopération institutionnelle	Water Resources Commission White Volta Basin Board
Phase II : février 2016 – janvier 2018	Appui technique à la mise en œuvre de la GIRE

CR technique final Phase II



Sommaire

Contexte et objectifs.....	1
1. Projet de coopération institutionnelle GIRE	1
2. Programmation des activités	2
3. Acquis de la phase I : Harmonisation et coordination des démarches de GIRE	2
Phase II : Poursuite de l’harmonisation et de la coordination des démarches de GIRE	4
1. Objectifs de la phase II.....	4
3. Résultats de la phase II.....	4
3. Les activités en 2016	6
4. Les activités en 2017 - 2018.....	6
Perspectives	8

1. PROJET DE COOPERATION INSTITUTIONNELLE GIRE

Depuis 2013, l'Office international de l'Eau (OIEau) appuie la Water Resource Commission (WRC) et le White Volta Basin Board (WVBB) dans la mise en œuvre de la GIRE dans le sous bassin transfrontalier de la Volta Blanche. L'OIEau intervient comme partenaire de mise en œuvre du projet avec le soutien technique et financier de l'Agence de l'Eau française Loire Bretagne (AELB), qui met également à disposition ses experts.

L'AELB disposant d'une expérience de plus de 50 ans en matière de GIRE, le partage des difficultés et solutions apportées est un apport important pour les partenaires locaux.

Le projet « Appui à la mise en œuvre d'une politique de Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le sous-bassin de la Volta blanche », dont la phase I a démarré en 2013, est principalement au bénéfice de la Water Resources Commission (WRC) et du White Volta Basin Board (WVBB) au Ghana, mais implique également l'Agence de l'Eau du Nakanbé au Burkina Faso (AEN), en collaboration avec l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV).

Un projet similaire de renforcement des capacités est en cours d'exécution depuis 2012 en amont du bassin de la Volta Blanche avec l'Agence de l'Eau du Nakanbé, au Burkina Faso.

Pour permettre une articulation transfrontalière de la GIRE sur le bassin de la Volta Blanche, les actions développées sur le bassin du Nakanbé au Burkina, en amont, sont ainsi prolongées en aval sur le sous bassin de la Volta Blanche au Ghana, articulées avec l'ABV. Nombre d'activités développées ont pu aussi concerner de manière plus générale la GIRE au Ghana, dont le développement est sous la responsabilité de la WRC.

La première phase du présent projet démarrée en 2013 s'est achevée en mars 2015 avec l'appui financier et technique de l'AELB. A travers des missions d'experts français au Ghana, voire au Burkina lors d'ateliers conjoints, et des ateliers et séances de travail sur les différents thèmes liés à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), les acteurs ghanéens et burkinabè ont pu collaborer et échanger sur leurs actions et difficultés, et identifier des points de coopération.

Cette première phase étant achevée, la phase II, objet du présent document, a visé à poursuivre les actions en vue d'harmoniser et coordonner, sous l'égide de l'ABV, les démarches nationales de de GIRE mises en œuvre par les instances nationales gestionnaires sur le sous-bassin hydrographique du Nakanbé / White Volta, dans le bassin de la Volta Blanche.

Les financements français consistent en une contribution de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne au titre de la coopération décentralisée dans le cadre de l'application de la loi dite « Oudin-Santini », ainsi qu'un cofinancement du poste de volontaire international en entreprise (VIE) par l'Agence de l'Eau Seine- Normandie et un autofinancement de l'OIEau.

L'AELB disposant d'une expérience de plus de 50 ans en matière de GIRE, le partage des difficultés et solutions apportées est un apport important pour les partenaires locaux.

On note les autres projets de coopération institutionnelle dans la sous-région d'Afrique de l'Ouest mis en œuvre par l'OIEau avec :

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne et l'Agence de l'Eau du Nakanbé au Burkina Faso (depuis janvier 2012) donc ;
- L'Agence de l'Eau Seine Normandie et l'Agence de l'Eau du Mouhoun au Burkina Faso (depuis 2013) ;

- L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et le bassin du Mono - Togo et Bénin (depuis juillet 2014) ;
- L'Agence de l'Eau Seine Normandie au Sénégal (depuis novembre 2018).

La Volontaire Internationale en poste au Burkina Faso coordonne, appuie et apporte une assistance technique aux diverses activités correspondantes au Ghana. Le contrat actuel a pris fin le 31 décembre 2018¹.

2. PROGRAMMATION DES ACTIVITES

Les experts de la Water Resources Commission, du White Volta Basin Board, de l'Autorité du Bassin de la Volta, de l'Agence de l'Eau du Nakanbé, de l'Office International de l'Eau et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ont travaillé ensemble sur les thématiques détaillées ci-après.

L'autre projet d'appui à la GIRE dans le Bassin du Nakanbé traitant déjà de certaines d'entre elles, l'action a été principalement orientée vers les acteurs ghanéens. Les sujets relevant de la coopération entre le Burkina et le Ghana ont été quant à eux abordés conjointement.

Ces thématiques ont été traitées au travers de missions au Ghana, d'atelier conjoint avec l'Agence de l'Eau du Nakanbé et d'une visite d'études en France.

Outre les ateliers, la forme privilégiée d'intervention a été celle du « compagnonnage / mentoring », à savoir le travail direct entre homologues en immersion.

La première phase (I : 2013-2015) s'est déroulée de manière satisfaisante, tant pour les bénéficiaires que pour les partenaires. Les activités de la 2^{ème} phase se sont terminées fin 2018.

3. ACQUIS DE LA PHASE I : HARMONISATION ET COORDINATION DES DEMARCHES DE GIRE

La première phase du projet visait à harmoniser et coordonner, sous l'égide de l'ABV, les démarches nationales de GIRE mises en œuvre sur le sous bassin de la Volta blanche : par les instances gestionnaires sur le bassin du Nakanbé (Burkina Faso), et celles de la Volta blanche (Ghana), en mutualisant les moyens humains et financiers de ces deux gestionnaires.

A ce titre, quatre thématiques incluses dans le plan stratégique 2010-2014 de l'ABV ont été traitées (cf. Rapport final d'activités, Novembre 2015) :

- Amélioration des connaissances sur le bassin ;
- Coordination, planification et gestion ;
- Concertation et coordination avec le WVBB au Ghana ;
- Renforcement des politiques, de la législation et des instances ;
- Communication et renforcement des capacités des partenaires.

Par les thématiques abordées lors des différentes missions, la phase I s'est conclue par des avancements importants autour de :

- La planification commune ;
- Le financement de la GIRE ;
- Le partage des bonnes pratiques.

Plus précisément, l'expertise au cours de cette phase I a porté sur l'organisation institutionnelle, la planification stratégique et opérationnelle, l'aide à la décision, la participation des acteurs, les systèmes d'information et le financement. Les experts français, coordonnés par l'OIEau, ont tissé des liens étroits avec leurs homologues afin de :

¹ Un expert Burkinabè junior a été recruté en janvier 2019 pour coordonner les projets mis en œuvre au Burkina.

- Présenter l'expérience française ;
- Évaluer l'organisation et les principales réalisations dans le bassin du Nakanbé / Volta blanche ;
- Proposer des compléments aux modalités d'implication et de responsabilisation des acteurs et usagers de l'eau au niveau décentralisé ;
- Assurer le retour d'expérience, notamment en identifiant les principales améliorations juridiques et institutionnelles souhaitables pour la généralisation des pratiques testées.

Les experts de la Direction Exécutive de l'ABV ainsi que les experts et membres des organes statutaires nationaux (White Volta Basin Board / Water Resources Commission au Ghana) ont été directement impliqués dans le projet.

Au cours de la phase I, 4 missions d'expertise ont été réalisées dont 1 pour le séminaire de lancement du projet.

Missions réalisées par objectif pour la phase I	
Consolidation de la planification et de la gouvernance	Septembre 2013 : Atelier de planification conjointe Ghana / Burkina, à Ouagadougou -Burkina. C. MENJEAUD (AELB), C. BESSEY (AELB) et C. Brachet (OIEau)
	Mai 2014 : Atelier de planification conjointe et de financement durable Ghana / Burkina, à Accra – Ghana. C. BESSEY (AELB), T. PICHELIN (AELB), C. BRACHET (OIEau) et L. VERPILLAT (OIEau)
	Mars 2015 : Atelier de planification conjointe et de financement durable Ghana / Burkina, à Ouagadougou – Burkina. C. BESSEY (AELB), T. PICHELIN (AELB), C. BRACHET (OIEau) et L. VERPILLAT (OIEau)
Mécanismes de financement durable	Mai 2014 : Atelier de planification conjointe et de financement durable Ghana / Burkina, à Accra – Ghana. C. BESSEY (AELB), T. PICHELIN (AELB), C. BRACHET (OIEau) et L. VERPILLAT (OIEau)
	Mars 2015 : Atelier de planification conjointe et de financement durable Ghana / Burkina, à Ouagadougou – Burkina. C. BESSEY (AELB), T. PICHELIN (AELB), C. BRACHET (OIEau) et L. VERPILLAT (OIEau)
Suivi du projet	Avril 2013 : Séminaire de lancement du projet avec l'ensemble des partenaires, à Bolgatanga – Ghana. M. STEIN (AELB), C. BESSEY (AELB) et C. BRACHET (OIEau)

PHASE II : POURSUITE DE L'HARMONISATION ET DE LA COORDINATION DES DEMARCHES DE GIRE

1. OBJECTIFS DE LA PHASE II

Dans la lignée de la première phase et suite à ses résultats fructueux, le projet d'appui technique à la GIRE dans le bassin versant de la Volta Blanche a été reconduit sur la période 2016 – 2018.

Le projet a poursuivi les actions entamées durant la phase I en vue d'harmoniser et coordonner, sous l'égide de l'ABV, les démarches nationales de GIRE mises en œuvre par les instances nationales gestionnaires sur le sous bassin hydrographique du Nakanbé / White Volta.

Des expertises spécifiques ont été fixées pour cette deuxième phase par les partenaires :

- Financement et redevances en particulier pour les usages liés à l'hydroélectricité et les « obstacles aux écoulements » - Ghana ;
- Police de l'eau et sa mise en œuvre – Burkina Faso/Ghana ;
- Qualité des eaux, réseaux de mesures, suivi des rejets et des obligations sur les eaux prélevées/rejetées – Burkina Faso/Ghana ;
- Redevances pollutions – Burkina Faso/Ghana ;
- Surveillances des écosystèmes – Ghana ;
- Possibilités de réactivation du Comité local transfrontalier – Burkina Faso/Ghana.

Au fur et à mesure de l'avancée du projet, des plans d'actions plus précis ont été élaborés (cf. *Document Annexes - Annexe 2 et 3*).

3. RESULTATS DE LA PHASE II

SYNTHESE DES MISSIONS ET DES RESULTATS

Les missions d'expertise réalisées et les résultats obtenus sont présentés ci-après.

Le nombre de missions réalisées est de 5. A chaque mission, un point a été effectué avec les partenaires sur les prochaines activités du projet.

A noter qu'un avenant d'un an à la Convention a été produit.

L'ensemble des acteurs est listé dans le *Document Annexes - Annexe 1*.

Missions et résultats acquis en phase II	
Consolidation de la planification et de la gouvernance	<p>Février 2017 : Partage conjoint d'expériences sur l'élaboration des documents de planification, le financement et la gestion des plantes envahissantes, à Ouagadougou – Burkina.</p> <p>Partenaires Ghanéens (WRC, WVBB), ABV, Hervé GILLIARD (AELB), C. BESSEY (AELB), R. MARQUES (AELB), C. BRACHET (OIEau) et H.DENTEL (OIEau)</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Compréhension du cadre logique d'un document de planification ⇒ Dialogue entre partenaires Burkinabè et Ghanéen sur la coopération transfrontalière et l'installation d'un comité local transfrontalier ⇒ Proposition d'un plan d'actions avec les partenaires Ghanéens
Mécanisme de financement	<p>Juin 2016 : Partage conjoint d'expériences sur le financement de la GIRE et renforcement des capacités en monitoring hydrologique, à Accra - Ghana</p> <p>Partenaires Burkinabè (AEN), T. PICHELIN (AELB), C. BRACHET (OIEau) et M. TRUTTA (OIEau)</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Test d'application des différentes taxes appliquées selon la méthode de calcul
	<p>Février 2017 : Partage conjoints d'expérience sur la construction des documents de planification, le financement et la gestion des plantes envahissantes, à Ouagadougou - Burkina</p> <p>Partenaires Ghanéens (WRC, WVBB), ABV, Hervé GILLIARD (AELB), C. BESSEY (AELB), R. MARQUES (AELB), C. BRACHET (OIEau) et H.DENTEL (OIEau)</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Explication de la mise en œuvre des taxes pollueurs / préleveurs - payeurs
Outils de Suivi & diagnostic des ressources en eau	<p>Juin 2016 : Partage conjoint d'expériences sur le financement de la GIRE et renforcement des capacités en monitoring hydrologique, à Accra - Ghana</p> <p>Partenaires Burkinabè (AEN), T. PICHELIN (AELB), C. BRACHET (OIEau) et M. TRUTTA (OIEau)</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Synthèse des outils et connaissances nécessaires pour le monitoring hydrologique
	<p>Décembre 2017 : Formation en France des partenaires Ghanéens au Centre de formation de l'OIEau, sur le diagnostic des cours d'eau, à Limoges – France.</p> <p>H. DENTEL (OIEau) et autres experts OIEau</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Renforcement des capacités en outils simples de terrain
Suivi du projet	<p>Juin 2017 : Mission de suivi du projet, à Accra – Ghana</p> <p>H. DENTEL (OIEau)</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Reprise de contact avec les partenaires ⇒ Identification des besoins ⇒ Proposition d'un plan d'actions avec les partenaires Ghanéens
Outils juridique et législatif	<p>Juillet 2018 : Appui des partenaires Ghanéens à l'élaboration d'une directive eaux usées, à Accra – Ghana</p> <p>Partenaires burkinabè (AEN et SP/GIRE), ABV, R. MARQUES (AELB), J. SIRONNEAU (OIEau) et H.DENTEL (OIEau)</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Recommandations institutionnelles pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une directive eaux usées ⇒ Partage d'expériences entre la France, le Burkina et le Ghana en matière de législation sur les eaux usées ⇒ Dialogue entre partenaires Burkinabè et Ghanéen, en présence de l'ABV, sur une harmonisation du monitoring des ressources en eau et de normes à respecter en matière de rejets d'eaux usées à l'échelle du bassin de la Volta

3. LES ACTIVITES EN 2016

L'ensemble des comptes rendus sont dans le *Document Annexes*.

Mécanismes de financement de l'eau et suivi hydrologique

Dates : 19 au 24 juin 2017

Experts : Thierry Pichelin (AELB)

Christophe Brachet, Maud Trutta (OIEau)

Lieu : Accra / Ghana

Les participants ont pu échanger sur la contribution financière en matière d'eau (Burkina), les redevances et taxes (France, Ghana) et sur le suivi hydrologique.

La semaine de travail a été rythmée par des présentations des pratiques de chaque partie prenante ainsi que par des exercices pratiques à travers des simulations sur des cas concrets.

Les participants ont apprécié cet atelier qui a également permis de faire un point sur les missions à venir. Témoignant de l'intérêt sur le sujet des redevances au Ghana, le travail post-atelier s'est poursuivi par l'échange de fichiers de calcul sur des exemples de calcul de taux suivant différentes hypothèses.

Cf. Annexe 4



Photo de famille avec les participants - Juin 2016

4. LES ACTIVITES EN 2017 - 2018

L'ensemble des comptes rendus sont dans le *Document Annexes*.

Atelier conjoint AEN/Ghana sur la planification transfrontalière et les mécanismes de financement

Dates : 13 au 17 février 2017

Experts : Hervé Gilliard, Cyril Bessey, Remy Marques (AELB)

Christophe Brachet, Hélène Dentel (OIEau)

Lieu : Ouagadougou / Burkina Faso

Cet atelier a réuni l'AEN au Burkina et la WRC/WVBB au Ghana, deux acteurs clés de la GIRE sur le sous bassin de la Volta Blanche pour une mutualisation et un partage des expériences dans le domaine de la planification et des mécanismes de financement. Cet atelier a également permis d'évoquer la relance de comités transfrontaliers sur l'eau entre le Burkina et le Ghana, non réunis depuis 2011.

Cf. Annexe 5



Séance de travail avec les participants lors de l'atelier conjoint - Février 2017

Visite d'études en France – Formation au centre de formation de l'OIEau à Limoges

Dates : 18 au 22 décembre 2017

Experts : WRC, Hélène Dentel (OIEau) , Experts OIEau

Lieu : Limoges / France

La formation réalisée par le CNFME (Centre national de formation des métiers de l'eau) de l'OIEau a porté sur le diagnostic des cours d'eau et les solutions de restauration/protection apportées. Une journée entière a été consacrée à une visite de terrain : exemple de réaménagement des berges, restauration de la continuité, recalibrage naturel du cours d'eau et une mise en application pratique d'un diagnostic réalisé par les participants.



Participants de la formation et les deux experts – Décembre 2017

Cette formation a permis d'acquérir une méthodologie simple et applicable sur le terrain pour diagnostiquer l'état d'un cours d'eau et des réflexes visuelles sur le terrain. Les partenaires de la WRC ont été très contents de cette formation et souhaiteraient pouvoir continuer sur une deuxième, alors plus portée sur une formation aux outils de diagnostic.

Cf. Annexe 6

Appui à l'élaboration d'une directive sur les rejets des eaux usées

Dates : 02 - 06 juillet 2018

Experts : Rémy Marques (AELB), Jacques Sironneau (Consultant OIEau) et Hélène Dentel (OIEau)

Lieu : Accra / Ghana

Cet atelier d'expertise a répondu à la demande de la WRC de l'appuyer dans son projet de loi concernant une réglementation en matière de rejets des eaux usées (domestiques, agricoles et industrielles). Une expertise institutionnelle et technique a été apportée : ce que pourrait contenir une « bonne loi », la coordination à mettre en place en parallèle pour un portage et une application effective, les outils techniques de suivi et de contrôle qui devraient être renforcés et/ou installés sur le bassin (monitoring qualité et quantité), etc.

Une feuille de route de recommandations et de premières formulations des grandes lignes de cette loi ont été rédigées.

Cf. Annexes 7 et 7 BIS



Sortie de terrain à l'exutoire du réseau d'assainissement domestique et pluvial d'Accra - Juillet 2018

PERSPECTIVES

Les documents de planification de l'AEN et de l'ABV, initialement prévus aux alentours de 2016, ont été repoussés fin 2018 ; le SDAGE de l'AEN a finalement été produit (en cours de validation) mais l'ABV n'a toujours pas son Plan directeur. Le calendrier des activités programmé a donc été réajusté.

L'ABV a validé fin 2018 sa Charte de l'eau, qui doit encore être ratifiée par les 6 pays du bassin de la Volta. Elle sera donc complétée, dans les années à venir, par le Plan directeur de gestion des eaux structurant la planification des ressources en eau dans le bassin de la Volta, qui lui donnera une vision plus précise des futurs aménagements et règles de gestion au sein du bassin.

Le SDAGE de l'AEN est quant à lui en cours d'adoption en Conseil des Ministres au Burkina.

L'élaboration de ces deux documents cadres pour la gestion transfrontalière des ressources en eau pourrait alors favoriser le dialogue, la prise en compte des impacts amonts sur l'aval et encourager la redynamisation d'un comité local transfrontalier ; celle-ci dépend toutefois des autorités compétentes des partenaires.

Compte tenu de l'organisation institutionnelle spécifique de la gestion des ressources en eau au Ghana, il serait intéressant de recentrer une partie des actions directement en faveur de la WRC et du WVBB, pour une meilleure implication des partenaires ; à l'instar de la formation en France en décembre 2017, qui a beaucoup plu aux agents.

Compte tenu également de la répartition des rôles au Burkina, il serait judicieux d'impliquer directement la Direction Générale des Ressources en Eau, point focal de l'ABV, pour toutes les questions de gestion transfrontalière sur le territoire national.

A noter que la coopération hollandaise a débuté un projet de coopération avec l'ABV sur un appui à la gestion transfrontalière des ressources en eau depuis fin 2018.